

DECRET N° 2016- 437 du 27 juillet 2016
portant nomination de Magistrats à la Cour d'Appel
d'Abomey.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
Vu la proclamation, le 30 mars 2016 par la Cour Constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 20 mars 2016 ;
Vu le décret n° 2016-264 du 06 avril 2016 portant composition du Gouvernement ;
Vu le décret n°2016-292 du 17 mai 2016 fixant la structure type des Ministères ;
Sur proposition du Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et de la Législation, après avis du Conseil Supérieur de la Magistrature en sa session du 14 juillet 2016 ;
Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 20 juillet 2016,

DECRETE :

Article 1^{er} : Sont nommés à la Cour d'Appel d'Abomey, les Magistrats dont les noms suivent dans les fonctions ci-après :

Conseillers :

- Monsieur **Daniel d'ALMEIDA ;**
- Monsieur **Delphin TCHIBOZO ;**
- Monsieur **Claude MONTCHO ;**
- Monsieur **Henri FADONUGBO;**
- Monsieur **Appolinaire DASSI.**

Premier Substitut Général :

-Monsieur **Dassoundo Pierre AHIFFON.**

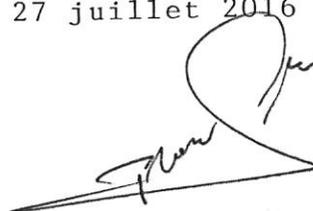
Deuxième Substitut Général :

-Monsieur **Blaise Gilbert Lucette KISSEZOUNON.**

Article 2 : Le présent décret prend effet pour compter de la date de prise de fonction des intéressés et sera publié au Journal Officiel de la République du Bénin.

Fait à Cotonou, le 27 juillet 2016

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Patrice TALON

Le Ministre d'Etat, Secrétaire Général
de la Présidence de la République,



Pascal Irénée KOUPAKI

Le Ministre de l'Economie
et des Finances,

Le Garde des Sceaux, Ministre de la
Justice et de la Législation,



Marie-Odile ATTANASSO

Intérimaire



Joseph DJOGBENOU